



<b>Mandataires communaux</b>			
<b>Effectifs</b>		<b>Suppléants</b>	
P	Marie-Noëlle MINGUET	P	Suzanne BISSOT
P	Jean-Luc PIROTTON	P	Jean-Claude PONCELET
P	Oscar DALEM	E	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : P			
<b>Effectifs</b>		<b>Suppléants</b>	
A	Jean-Marie PETERS		
P	Daniel THONON	P	Alain REMOUCHAMPS
P	Steven VAN ERPS		
P	Vincent LOBET		
P	Rémi NUYTS	A	Pierre SILVESTRE
P	Gontran FRAITURE		
E	Guy THEATE	P	André QUOILIN
P	Michel HANTIAUX	P	Frédéric LECARTE
A	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
P	Mélanie JASPART		
P	Michel LEGROS		
P	Maurine VANNI		
E	Patrick LECERF		
E	Bernadette FRANCK		

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 20 décembre 2016
2. Etat d'avancement du dossier de la Maison rurale à Hamoir
3. Demande d'avis de la CCATM sur une demande de permis d'urbanisme : transformation d'un corps de logis de ferme en deux habitations à Filot
4. Demande d'avis de la CCATM sur l'actualisation de l'étude d'incidences liée à la demande de permis d'urbanisation de la SA ELOY concernant le lotissement de Filot
5. Suivi des différents projets en cours (urbanisation du Quartier Es-Thier, parking eco-voiturage de la gare de Hamoir, Zoning artisanal de Comblain-la-Tour, etc.)
6. Divers

La réunion débute à 19h40.

**1. Approbation du PV de séance du 20.12.16**

Le PV est approuvé sans remarque.

**2. Etat d'avancement du dossier de la Maison rurale à Hamoir**

Il est précisé que l'état du dossier n'a pas évolué depuis la dernière réunion. Le dossier de la Maison rurale est toujours du côté de l'Administration régionale. Il devrait passer au Cabinet du Ministre Collin et être validé par le Gouvernement wallon à la fin du mois de janvier, voire au début du mois de février 2017. Monsieur Legros rappelle que la part d'intervention de la Région wallonne devrait tourner aux alentours des 800.000€. Dès l'accord du Gouvernement wallon sur la convention-réalisation, le Collège pourra entamer la procédure d'attribution du marché. Le début des travaux est souhaité pour le deuxième semestre de l'année 2017.

**3. Demande d'avis de la CCATM sur la transformation d'un corps de logis de ferme en deux habitations à Filot**

Mme Jaspart présente les plans de rénovation d'une ferme en deux logements. Elle précise qu'il n'y a pas de modification extérieure du bâtiment. L'avis des pompiers a toutefois été sollicité étant donné que deux habitations vont être créées. Les membres émettent un avis favorable sur le projet.

**4. Demande d'avis de la CCATM sur l'actualisation de l'étude d'incidences liée à la demande de permis d'urbanisation de la SA ELOY concernant le lotissement de Filot**

Mme Jaspart présente les plans du lotissement à Filot. La SA Eloy a intégré les dernières remarques émises par la CCATM et le conseil communal et a prévu d'y aménager 23 lotissements. Elle explique que l'étude d'incidences, valable 5 ans, a expiré. La commune va donc réaliser une nouvelle enquête publique auprès des habitants de Filot en insistant également sur le fait que les remarques de la population de Filot ont également été prises en compte, avec notamment la création d'un sentier piétons. Cette enquête devrait avoir lieu dans le courant du mois de février et serait d'une durée de 30 jours.

## 5. Suivi des différents projets en cours

- **Fiches 1.4 et 3.2 « Filot »** : la commune a pris contact avec la DGO1 pour obtenir leur avis quant à la sécurisation de la traversée. Cette dernière considère qu'il ne nécessite pas d'y installer un passage pour piétons. En revanche, elle suggère à la commune d'envisager un passage sans le marquage au sol permettant ainsi aux piétons de s'engager sur la traversée tout en restant attentifs à la circulation. Etant donné que la sécurisation de la traversée est une condition préalable au projet d'aménagement de Filot, la commune va contacter la DGO1 pour voir ce qu'il est possible de faire au niveau du PCDR.
- **Piétonnier à Comblain-la-Tour** : Monsieur Legros précise que la commune a reçu les plans pour la sécurisation du piétonnier à hauteur du terrain de football à Comblain-la-Tour. La commune va donc lancer une demande de permis d'urbanisme dans les prochains jours.
- **Hameau de Xhignesse** : en ce qui concerne les travaux de voirie et d'égouttage, il est spécifié que le marché a été attribué à la société Bonfond. La première séance plénière aura lieu le 10 février 2017 et permettra de fixer un planning de travail pour la réalisation des travaux.
- **Chantier rue de Hittin** : Monsieur Legros rappelle que des travaux de voirie et d'égouttage vont avoir lieu et que la commune va fixer une date pour prévoir une séance plénière permettant ainsi de définir un planning de travail.
- **Parking d'éco-voiturage** : il est précisé que ce projet a reçu un avis favorable de la part de la SNCB. La commune attend la convention d'utilisation de la SNCB pour pouvoir avancer sur ce projet.
- **Lotissement au nouveau Chirmont** : le bureau Lacasse doit envoyer les documents relatifs à la demande de permis d'urbanisme à la commune.
- **Lotissement Es-Thier** : le dossier n'a pas évolué depuis la dernière réunion. Pour rappel, un jury avait sélectionné trois binômes qui ont reçu un courrier officiel de désignation. La commune prévoit de poursuivre la procédure dans laquelle la CCATM restera impliquée, le dossier devrait évoluer dans le courant du mois de mars en fonction d'un planning à établir pour la présentation d'un dossier projet.
- **Ilot d'entreprises à Comblain-la-Tour** : les travaux de dépollution ont eu lieu. La SPI doit définir ce qui va être mis en place à cet endroit. La commune devrait le cas échéant prendre en charge les travaux d'infrastructures. Sa part d'intervention devrait donc s'élever à 382.000€ dont 25 % libérable dès signature du protocole.
- **Réfection des murs de cimetières** : la Conseil communal a émis le souhait de travailler à la réfection des murs de cimetières au cours de l'année 2017. La commune a la possibilité, via le plan d'investissement, d'obtenir des interventions financières pour ce projet. Le plan d'investissement va être majoritairement consacré à la rénovation des murs de cimetières. Toutefois, il convient de définir des projets de réserve. La commune a donc opté pour l'extension éventuelle de l'Office du Tourisme à Hamoir et la réfection de la voirie à Fairon, Rue des Promenades.
- **Ecole de Fairon** : une place supplémentaire va être aménagée à l'étage du bâtiment. L'architecte doit encore finaliser le dossier relatif à la demande de permis d'urbanisme. Ce dossier pourra bénéficier d'une part d'intervention relativement importante (jusqu'à 80-90%).

- **Ecole de Comblain-la-Tour** : le remplacement de la chaudière et l'isolation de la toiture devraient avoir lieu durant les vacances d'été 2017.
- **Salle Talier** : la deuxième phase des travaux de rénovation de la salle va démarrer dans les prochaines semaines.
- **Mobilité** : le tronçon de voirie entre Comblain-la-Tour et Comblain-au-Pont va être réalisé dans les prochains mois.
- **Camping** : le Conseil communal a voté une nouvelle réglementation pour le fonctionnement des campings. En outre, les résidents ont été informés qu'ils devaient déplacer leurs caravanes pour permettre l'aménagement d'une zone de parking.

## 6. Divers

- **Sécurité routière** : lors de la précédente réunion, une remarque avait été soulevée par un membre concernant la dangerosité de la fréquentation des piétons sur la national entre Hamoir et Camblain-Fairon. Il avait été suggéré d'installer des panneaux incitant les promeneurs à emprunter le piétonnier et non la route. Monsieur Van Erps s'est rendu sur place afin de prendre quelques photographies permettant de mieux cibler l'endroit concerné. Monsieur Kriescher a effectué quelques recherches pour avoir une idée plus précise du prix des panneaux (un panneau en PVC de 50/50 coûte 20.60€ TVAC). La commune va insérer ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil pour voir s'il serait envisageable de financer l'installation des panneaux, toutefois au préalable la commune interrogera la DGO1-51 (Pascal Vanbrabant) pour connaître leur position et savoir ce qui est autorisé ou non et si ces derniers ne peuvent pas intervenir également par la pose d'une signalisation réglementaire.
- **Parking à Hamoir** : la commune doit encore finaliser le dossier. Pour ce faire, elle a besoin de tous les plans. Elle est toujours dans l'attente des plans relatifs aux marquages des zones 15 minutes.
- **Nettoyage des berges** : Opération BE-WAPP , le grand nettoyage aura lieu le samedi 25 mars 2017.
- **Conseil des enfants** : les enfants vont réaliser des actions pour éviter le dépôt des mégots de cigarettes dans la commune
- **Mobilité** : le projet de radar Boulevard Pierret n'est pas encore activé par la zone de police. La commune va reprendre contact pour essayer que ce projet soit réalisé. Par ailleurs, un radar préventif sera installé après l'hiver à proximité de Comblain-la-Tour, en direction de Xhoris.
- **Prochaine réunion CLDR-CCATM** : la prochaine réunion aura lieu au mois de mars et permettra de valider le rapport d'activité 2016 de l'ODR.

La réunion se termine à 21h15.

Claude Kriescher,  
Président

Mélanie Jaspard,  
Secrétaire